

Jeudi 13 mars 2014

### Dompierre-sur-Yon

**Eoliennes** La création d'un parc du côté de la Laiterie inquiète

## Villages et Bocage monte au créneau

Se sentant menacés par un projet d'installation d'éoliennes, les villageois se constituent en association pour protéger et promouvoir leur cadre de vie. Ils demandent aussi aux candidats de se positionner et de s'engager.

L'affaire remonte à quelques mois, lorsque des habitants entendent parler de démarchages par une entreprise privée pour un projet de champs d'éoliennes sur leur secteur. Des échos qui surprennent, d'autant que les villageois concernés n'ont été informés de rien. De quoi les amener à demander une rencontre d'informations aux maires de Dompierre, La Merlatière, La Ferrière, Boulogne et au président de l'Agglomération qui, depuis février, a en charge la compétence. «Un schéma régional éolien, validé en début d'année, a identifié des zones favorables à l'implantation d'éoliennes. Depuis, des opérateurs économiques ont pressenti des secteurs d'implantation et contacté des communes et des propriétaires de parcelles afin de réserver des terrains. Dompierre et Venansault ont été retenues, pas La Roche-sur-Yon», expliquent les habitants en reprenant les déclarations du président de l'Agglo (1).

### «Un inconnu qui fait peur»

Depuis, et même si les démarches de la dite entreprise ont été stoppées, le projet n'est pas pour autant enterré. «Le cadre réglementaire actuel nécessite sur le plus long terme le déploiement de cette énergie renouvelable», a confirmé le président Regnault qui n'a pas non plus, en ces temps de visées électorales, rassuré les habitants en promettant «de préserver les intérêts et le cadre de vie des habitants avec une charte de l'éolien». Sur place, l'heure serait plutôt à l'émoi, l'incompréhension et la mobilisation face «à une information inéquitable» et «un inconnu qui fait peur». «Localement nous essayons, depuis plusieurs années, de mettre en avant des échanges constructifs et festifs entre les habitants pour contribuer à la bonne ambiance du secteur. Ce



Quelques familles concernées et mobilisées ici sur le bord du Chemin du Poirier à 500 mètres du village de La Laiterie et le long duquel le schéma prévoyait cinq éoliennes.

ceux qui sont démarchés et à qui La Roche agglomération conseille d'être prudents face à ces sollicitations et tous les autres qui sans information sont inquiets face aux nuisances, à la dépréciation de leur patrimoine et se questionnent sur la réalité et l'intérêt d'un tel projet.

### Se battre pour être informé et informer

«En effet, poursuivent ces derniers, ce secteur est souvent mis en avant, pour la qualité du paysage avec ses sentiers pédestres dont celui du Poirier qui est

répertorié dans beaucoup de guides. Ce paysage de bocage préservé, relève aussi du contrat paysage rural de la commune financé par le conseil général. Là, l'éolien a-t-il sa place ? Autant de questions qui ont mené les habitants à se constituer en association sous le nom de Villages et Bocage. Leur objectif : protéger et promouvoir les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages du secteur des Landes de la Laiterie, de la commune et des communes avoisinantes. «Nous souhaitons faire savoir à tous que nous sommes vigilants, notamment aux candidats aux élections municipales de

Dompierre. Nous leur avons demandé de se positionner sur ce dossier et sur notre combat. L'association est aussi là pour recueillir et donner des informations sur tout projet pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les villages et le bocage du secteur».

(1) JPY du 30 janvier

• Pratique : Association Villages et bocage, président : Mickaël Brossard (La Boisière), vice-président : Michel Seznec (La Laiterie), secrétaire : Oriane Vrignaud (La Boisière), trésorier : Fabrice Château (La Blaire). Site Internet : villagesetbocage.wifeo.com

### Philippe Gaboriau s'en remet à la concertation

Le candidat-maire répond désirer privilégier la filière bois, mais se propose d'associer les associations à une réflexion sur les conditions d'un oui à l'éolien. Devant la nécessité pour la France de rattraper son retard en matière d'énergies renouvelables, Philippe Gaboriau reconnaît «qu'un certain nombre de freins administratifs ont été levés» et que ces «évolutions réglementaires ont pour inconvénient majeur pour les territoires de ne pas apporter de garanties claires quant à la qualité de ce développement, notamment du point de vue de la sélection des projets, de la transparence et de la concertation».

### Privilégier la filière bois

«Il y a donc clairement un risque de développement anarchique à partir des initiatives des opérateurs économiques. La prospection inten-

tiat formalisant les principes qui devront présider au développement de projets éoliens sur notre territoire. Cette démarche est engagée avec le Sydev qui déterminera les sites à partir du schéma régional. Pour la commune, le maire-candidat entend lui, privilégier le développement de la filière bois. «Cependant, poursuit-il, en matière de développement éolien, je serai porteur de la nécessité de préserver notre paysage, les activités déjà présentes et la qualité de vie des habitants».

Définir ensemble le respect de l'environnement. Et en interpellant l'association, il conclut : «Je souhaite et vous propose que nous construisions ensemble notre point de vue et notre appréciation du respect de ces conditions. Je m'opposerai à la réalisation d'un projet éolien s'il apparaît de notre analyse commune que ces conditions ne sont pas

tes  
nio  
20F  
pot  
gra  
sall  
Sup

D

U

V

V

E

V

V

Cor  
Jet  
Ten  
Ter  
op  
sar  
Us  
es